

Journal communautaire de Sainte-Lucie-de-Beauregard

Le Beau Regard

Volume 28

Numéro 8

Octobre 2023

Joyeuse Halloween !



Le Beau Regard

21, Route des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beauregard, Qc.
G0R 3L0

Pour nous contacter :

Téléphone: 418 223-3231 - France

Télocopieur : 418 223-3121

Courriel : lebeauregard@sogetel.net

Équipe

Raymond Paré : Président
Gaston Roy : Vice-président, Mise en page
France Couette : Secrétaire, Rédactrice
Nicole Gautreau : Trésorière
Valère Roseberry : Chronique « Cerveau alerte, Ste Web
Irène Chatigny : Administratrice
Louis Lachance : Administrateur



Culture
et Communications

Québec

Politique du journal

Le journal se garde toujours le privilège de modifier ou écourter certains textes ou encore de refuser de publier des articles. Le journal ne s'engage pas à retourner les textes et les photos non sollicités. De plus, les opinions qui y sont exprimées n'engagent en rien les membres de la rédaction et l'origine d'un texte est de la responsabilité de la personne qui le signe.

Tirage

Ce journal est membre de l'AMECQ (*Association des médias écrits communautaires du Québec*); il reçoit l'appui du Ministère de la Culture et des Communications et est imprimé chez Imprimerie Pierre Fournier. Il est tiré à deux cent quinze exemplaires et est distribué gratuitement sur le territoire de la municipalité. Les contributions volontaires sont bienvenues et grandement appréciées; ils contribuent à balancer le budget et à améliorer la qualité du journal.

Tarifs de publication

1 page : 17\$ / mois, 150\$ / année
½ page : 12\$ / mois, 100\$ / année
¼ page : 7\$ / mois, 60\$ / année
Carte d'affaires : 20\$ / année.
Petites annonces : sans frais

Carte de membre

Au coût annuel de 6\$ pour les résidents et de 12\$* pour les autres désireux de se joindre, la carte de membre rend le détenteur éligible à dix tirages au cours de l'année en plus de lui garantir la réception de tous les volumes du journal parus au cours de la période d'adhésion.

* Un montant additionnel correspondant aux coûts du postage est exigé en sus.

Dons

Tombée

Un article devant paraître dans le journal du mois suivant doit être fourni avant le 15 du mois courant.

Nous apprécions votre compréhension à cet égard et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Dans ce numéro

- P. 3 Affaires municipales
- P. 20 Horaire des messes, fosses, RCR
- P. 21 La Fabrique
- P. 22 Caisse Desjardins
- P. 23 Bières et saucisses
- P. 24 Monstres recherchés
- P. 25 Le sentier de l'horreur
- P. 26 Un cerveau alerte
- P. 27 Rendez-vous de la ruralité
- P. 28 Capsule biblio-info
- P. 29 Coin du lecteur – Ma sœur l'espérance
- P. 30 La Chèvre et le Chou
- P. 31 Transport collectif adapté
- P. 32 Rép. Cerveau alerte
- P. 33 Lutte à la pauvreté
- P. 34 La Grande marche
- P. 35 Capsule SQ
- P. 36 Capsule Droits
- P. 37 Église Évangélique
- P. A-1 et suivantes : Nos annonceurs
- Dos Calendrier

Gagnant du mois

(contactez France au 418-223-3231)

*Monsieur Yvon Boutet
se voit offrir un chèque de 10\$
du Journal Le Beau Regard*

Merci à nos généreux commanditaires

LES RENCONTRES DU CONSEIL SERONT À LA SALLE DU CONSEIL AU 21, ROUTE DES CHUTES

Il est encore d'actualité de porter des gestes afin de limiter la transmission du virus du Covid tels que le port du masque, le lavage des mains ainsi que la distanciation sociale d'au moins 1 mètre, si vous avez des symptômes.

LES PROCHAINES DATES DU CALENDRIER 2023 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 2 octobre 2023, à 19 h 30

Lundi le 6 novembre, à 19 h 30

Lundi le 4 décembre, à 19 h 30

** Sachez qu'il y a toujours une possibilité de changer une date du calendrier à une rencontre subséquente. **

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi :

AM	FERMÉ
PM	OUVERT DE 13 H 00 À 16 H 00

* L'horaire sera affiché à la porte d'entrée et décrit sur la boîte vocale. S'il y a absence, vous en serez avisés. *

Prenez note que si vous avez des documents ou autre à déposer au bureau municipal et que nous sommes fermés, vous pouvez les insérer dans la boîte blanche, à droite de la porte extérieure.

FERMETURES : Du 2 au 4 octobre 2023 + du 16 au 20 octobre 2023 (raison : chasse = absence sporadique)
Le 10 octobre 2023 pour une rencontre à l'extérieur.



POUR REJOINDRE LE BUREAU MUNICIPAL



418-223-3122 + choisir une option ci-dessous :

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1 - Bureau municipal (direction, comptabilité) | 5 - Bibliothèque |
| 2 - Permis de feu obligatoire (du 15 mars au 15 nov.) | 6 - Service de garde |
| 3 - Bureau d'accueil touristique (Parc des Appalaches) | 7 - Département de génie civil |
| 4 - Bureau de poste | 8 - Chalet des loisirs |



BABILLARD



VOUS AVEZ DES PETITS TRAVAUX À FAIRE ET VOUS CHERCHEZ QUELQU'UN QUI POURRAIT VOUS AIDER?

Par exemple : peinture, plomberie, rénovations, tonte, pelletage, petits travaux ménagers...

Contactez monsieur Guy Dorval au (418) 223-5000
ou bien laisser votre nom à la municipalité au (418) 223-3122, poste 1.

BESOIN DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS?

Contactez Alexis Corriveau-Gonthier, qui a son cours de gardiennage, au (418) 223-3280.

PERMIS DE FEU OBLIGATOIRE

(ENTRE LE 15 MARS ET LE 15 NOVEMBRE)

Le permis de feu est obligatoire et GRATUIT, si vous avez l'intention de faire brûler hors foyer des branches ou des rebuts de bois. Il est **TRÈS IMPORTANT** d'en aviser le service incendie afin de leur éviter un déplacement et d'engendrer des frais inutiles. Même si le permis n'est pas obligatoire entre le 15 novembre et le 15 mars, **VOUS DEVEZ** tout de même les aviser. Voici l'une de ces personnes à contacter :



- M. Yves Paré, pompier responsable (418) 223-3122 #2
(418) 223-3205
(418) 223-3901
- M. Pierre Bolduc, pompier (418) 249-8554



Votre gouvernement

Québec

Le plan d'évacuation de ma maison

Dessinez un plan d'évacuation par étage.

- ▶ Le plan d'évacuation augmente vos chances, à vous et à votre famille, de sortir sains et saufs en cas d'incendie.
- ▶ Faites l'exercice d'évacuation au moins une fois par année avec vos enfants afin de pouvoir sortir le plus rapidement possible.

Un plan quadrillé et des pictogrammes à découper sont accessibles à securitepublique.gouv.qc.ca.

Préparer un plan d'évacuation, c'est rassurant!

Exercez-vous en famille!

Québec



DATES OFFICIELLES CHASSE 2023 - ZONE 3



Perdrix :	16 septembre 2023 au 15 novembre 2023
Orignal à l'arc/arbalete :	30 septembre 2023 au 4 octobre 2023
Chevreuril à l'arc/arbalete :	30 septembre 2023 au 13 octobre 2023
Orignal à la carabine :	14 octobre 2023 au 22 octobre 2023
Chevreuril à la carabine :	11 novembre 2023 au 26 novembre 2023



COÛT DES PERMIS (EN VENTE AU MARCHÉ STE-LUCIE)

Perdrix ou petits gibiers : 22,90 \$

Chevreuril : 63,58 \$

Orignal : 83,98 \$

***** AVIS AU CHASSEURS *****

Afin d'assurer la sécurité des utilisateurs du Parc des Appalaches, nous vous demandons de **NE PAS** vous installer près des sentiers ainsi que des refuges. Le respect et la courtoisie sont toujours de mise en temps de chasse.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle!

La Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard & Le Parc des Appalaches

SERVICE DE CONTAINER

DERNIÈRE CHANCE * OUVERT JUSQU'AU 7 OCTOBRE *****

La municipalité de Saint-Fabien prend en charge les déchets-matériaux secs, **les tubulures** ainsi que le fer et le métal. Ce service est disponible à Saint-Fabien-de-Panet situé au 25, rue Principale Ouest et est offert exclusivement aux municipalités de Lac-Frontière, Sainte-Lucie et Saint-Fabien.

Quand? À tous les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et ce, du 13 mai 2023 au **7 octobre 2023**

Coût? 15,00 \$ pour auto avec remorque
15,00 \$ pour un « pick-up » seulement
30,00 \$ pour « pick-up » avec remorque
80,00 \$ pour remorque de bardeau d'asphalte (remorque 4'x8')

** Les camions bennes (10 roues) seront refusés et devront se rendre au centre de transbordement à L'Islet qui est ouvert les mercredis et jeudis de 12 h 00 à 17 h 00 ainsi que les mardis, vendredis et samedis de 9 h 00 à 16 h 00.**

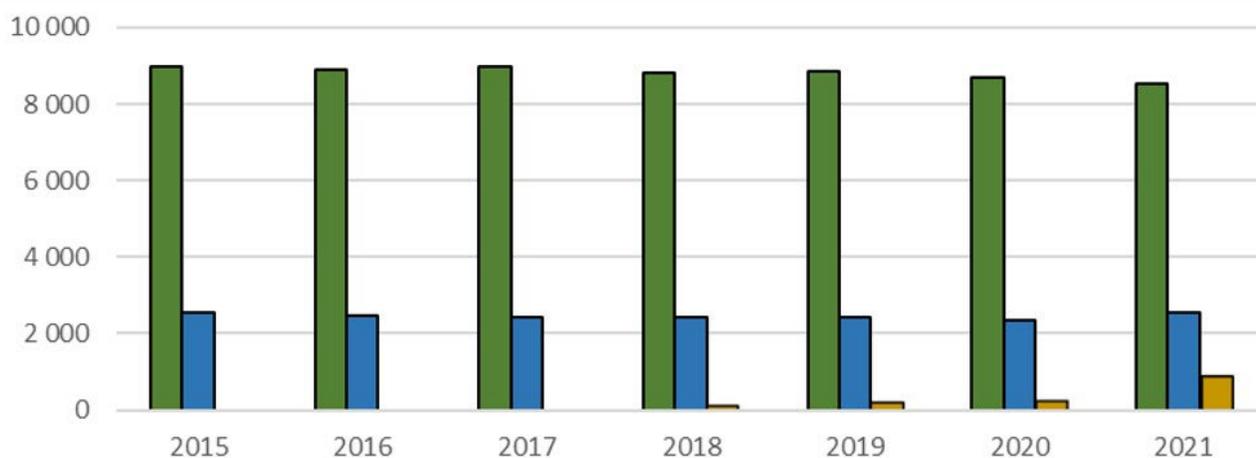
PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2024-2031

Voici un résumé de la consultation publique qui a eu lieu le 13 septembre dernier, à Saint-Fabien-de-Panet. Les bacs bruns, ça s'en vient! En voici un résumé du contenu.

Contexte régional

- **MRC de Bellechasse**
 - 20 municipalités desservies par la collecte en sacs dès 2024
- **MRC de Montmagny**
 - 2 municipalités déjà desservies par les bacs bruns
 - 3 municipalités potentiellement desservies par la MRC de Bellechasse
 - 9 autres municipalités à desservir par la collecte des MO
- **MRC de L'Islet**
 - 3 municipalités du nord desservies par les bacs bruns sous peu (par bacs)
 - 3 municipalités du sud en discussion avec la MRC de Bellechasse (par sacs)
 - 8 municipalités du nord et du sud desservies par compostage domestique

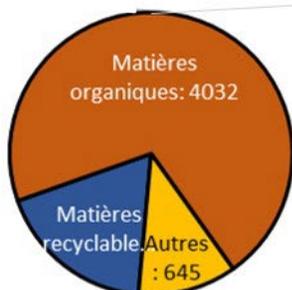
Quantités collectées (tonnes/an)



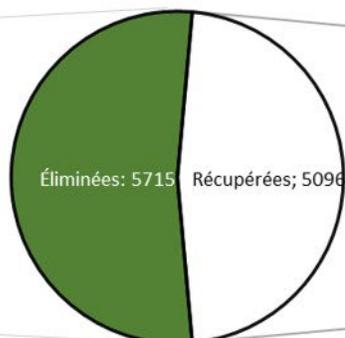
Stable au fil des années pour les déchets et matières recyclables

Composition des matières (résidentiel)

Matières éliminées (déchets)



Matières récupérées



Beaucoup de matières organiques dans les déchets résidentiels

Analyse financière

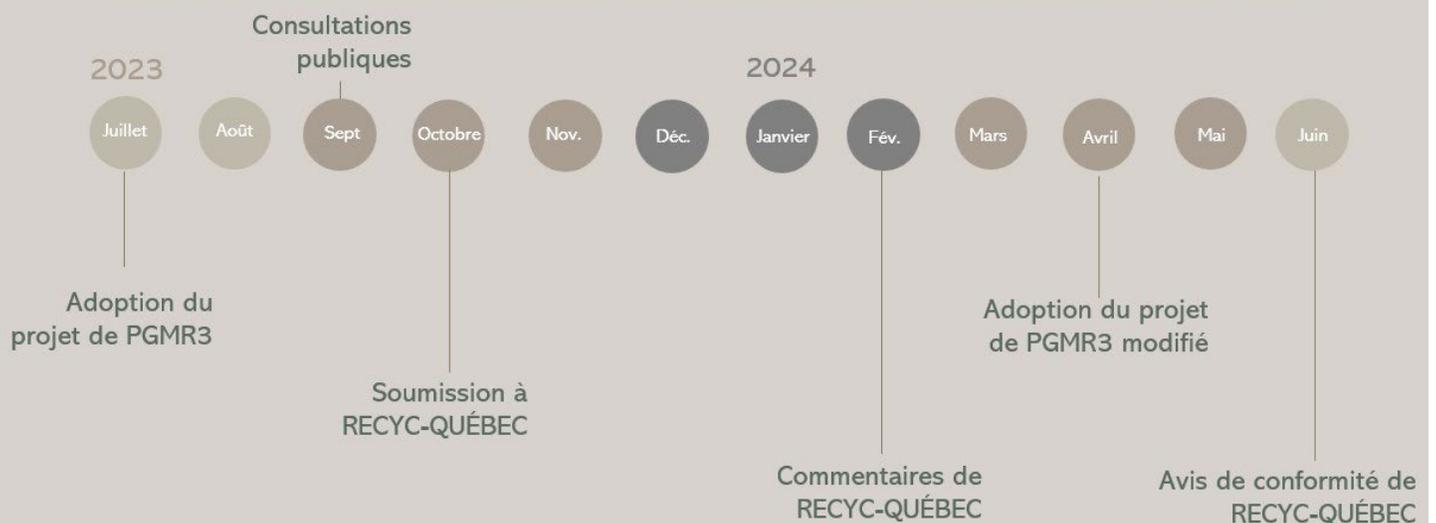
Types de matières résiduelles	Dépenses	Revenus	Coûts (profits) nets
Déchets	1 798 000	-	1 798 000
Matières recyclables	833 000	860 000	(28 000)
Matières organiques	210 000	131 000	79 000
Boues de fosses septiques	374 000	-	374 000
Mise en œuvre du PGMR	67 000	49 000	18 000
Total	3 282 000	1 040 000	2 242 000

Déchets : dépenses élevées et aucun revenu
 Matières recyclables : aucune dépense nette
 Matières organiques : aide financière substantielle

Taux de récupération régionaux



Échéancier : révision du PGMR



CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS

LA CUEILLETTE DES MONSTRES MÉNAGERS SE FERA LE :

LUNDI 2 OCTOBRE 2023

VOUS DEVEZ DÉPOSER VOS REBUTS AU BORD DU CHEMIN LE DIMANCHE 1ER OCTOBRE 2023 AU SOIR.

Objets acceptés :

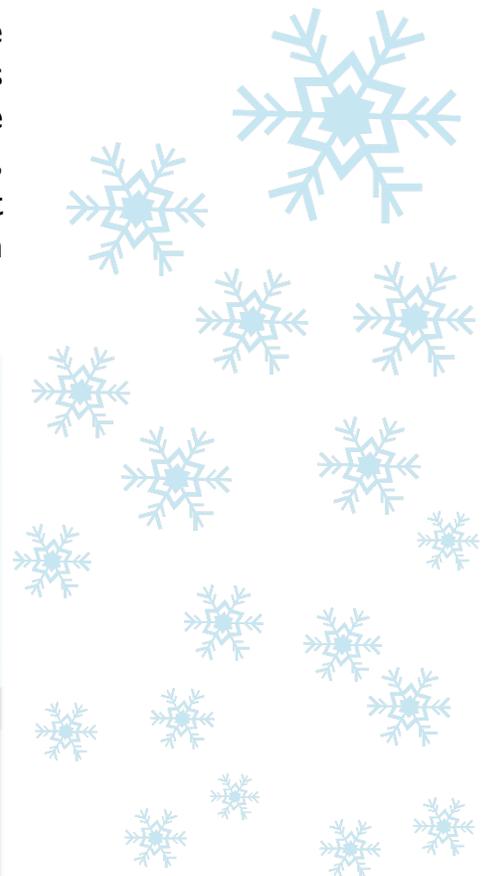
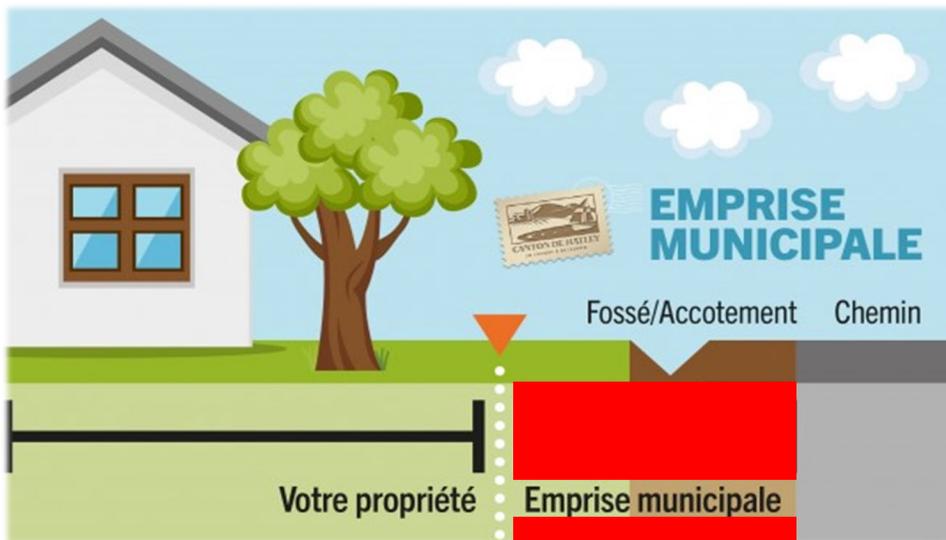
- Matelas
- Tout meuble de maison
- Électroménagers
- Toilette, évier, bain
- BBQ
- Réservoir d'eau chaude
- Toile de piscine, filtreur
- Balançoire
- Brouette
- Tondeuse
- Piano (s'il n'est pas trop lourd)
- ****Pas de téléviseurs****



*****POUR LES TÉLÉVISEURS, VOUS DEVEZ LES DÉPOSER AU GARAGE MUNICIPAL POUR LA RÉCUPÉRATION DE TOUT MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE = SERPUARIEN (ORDINATEUR, CONSOLE DE JEUX, CELLULAIRE, ETC.).*****

EXCLUSIONS : CARROSSERIE AUTOMOBILE, PNEUS, BOUTEILLES DE PROPANE, REBUTS DE CONSTRUCTION, VÊTEMENTS (BACS PRÉVUS À CET EFFET)

À l'approche de la saison hivernale, il est important de se rappeler ce qu'est l'emprise municipale. Parfois, les citoyens peuvent se questionner, par exemple, à propos d'un coin de terrain ou de gazon qui a été soulevé lors du déneigement. Alors, prenez le temps de regarder le schéma ci-dessous. Ceci pourrait vous aider à comprendre que le déneigeur n'est pas toujours en faute dans son travail...





MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

APPEL D'OFFRES

Soumission pour le déneigement de 3 (trois) bornes fontaines sèches

La municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard désire recevoir des soumissions pour le déneigement de 3 (trois) bornes fontaines sèches pour la saison hivernale 2023-2024.

Veuillez cocher sur le présent formulaire votre intérêt pour la ou les bornes fontaines suivantes:

- Borne du rang 6 Est (près du 205, rang 6 Est) Borne sur la rue Principale (Serge Lachance) Source d'eau (Louise Couette)

Veuillez soumettre votre prix et vos coordonnées pour le déneigement du ou des bornes cochées ci-haut.

PRIX : _____

NOM : _____

TÉL. : _____

Votre soumission ainsi qu'un spécimen de chèque pour le dépôt devront être dans une enveloppe cachetée et remise au bureau municipal située au 21, route des Chutes et reçue au plus tard le vendredi 13 octobre 2023, à 13 h 00 pour l'ouverture des enveloppes.

La municipalité ne s'engage d'aucune façon par les présentes à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront transmises en regard du présent appel d'offres de service.

Pour toute information administrative ou technique concernant le présent appel d'offres, veuillez vous adresser à madame Bianca Deschênes, directrice générale pour la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard au (418) 223-3122, poste 1.

Donné à Sainte-Lucie-de-Beauregard, ce 15^e jour du mois de septembre deux mille-vingt-trois.

Bianca Deschênes

Bianca Deschênes, directrice générale
Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

ENTRETIEN MÉNAGER – BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Mise à jour de la banque de curriculum vitae

La municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard désire mettre à jour la liste des personnes intéressées pour effectuer l'entretien ménager des bâtiments municipaux.

Pour ce faire, veuillez nous faire parvenir votre intérêt par curriculum vitae soit en personne au bureau municipal situé au 21, route des Chutes ou à l'adresse courriel suivante : dg@sainteluciedebeauregard.com. Toutefois, si le bureau municipal est fermé, vous pouvez déposer vos papiers dans la boîte blanche à l'extérieur près de la porte d'entrée.

Pour toute information administrative ou technique, veuillez vous adresser à madame Bianca Deschênes, directrice générale pour la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard au (418) 223-3122, poste 1.

Donné à Sainte-Lucie-de-Beauregard, ce 14^e jour du mois de septembre deux mille-vingt-trois.

Bianca Deschênes

Bianca Deschênes, directrice générale
Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard

ALERTE - CONCOURS

« Donne un nom à ta cour intergénérationnelle! »

Dans le cadre du Projet d'améliorations des infrastructures, la municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard lance un concours pour trouver un nom à la cour intergénérationnelle nouvellement aménagée. Située sur le terrain de l'ancienne école primaire et maintenant appartenant à la municipalité, celle-ci est destinée à tous les citoyens et permettra la pratique d'activités physiques, de jardinage, de plein air, de jeux (nouveaux modules) pour les tout-petits et de spectacles en plein-air.

Ce concours s'adresse à tous les citoyens de Sainte-Lucie-de-Beauregard, jeunes et moins jeunes. Pour participer, il suffit de compléter le coupon de participation ci-bas et de nous le faire parvenir au plus tard le vendredi 10 novembre 2023 au bureau municipal au 21, route des Chutes ou par courriel au dg@sainteluciedebeauregard.com. Toutefois, si le bureau est fermé, vous pouvez déposer votre papier dans la boîte blanche à l'extérieur tout près de la porte d'entrée.

Exclusions : Le maire, les conseillers municipaux ainsi que les employés municipaux ne peuvent participer à ce concours.

Parmi toutes les suggestions reçues, les conseillers municipaux devront s'entendre à l'unanimité pour le nouveau nom attribué à la cour intergénérationnelle. Le participant dont la proposition sera retenue se méritera :

- un certificat-cadeau de 100 \$ dans un commerce local de votre choix.

De plus, pour vous remercier de votre participation, un tirage au sort sera fait parmi tous les participants de ce concours et le gagnant se méritera :

- un certificat-cadeau de 25 \$ dans un commerce local de votre choix.

Pour des renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter madame Bianca Deschênes, directrice générale, au (418) 223-3122, poste 1.

Bonne chance à tous!



CONCOURS « Donne un nom à ta cour intergénérationnelle! »

Nom : _____

Âge : _____

Adresse : _____

N° de tél. : _____

Suggestion (s) : _____



PRÉVENTION DE LA MOULE ZÉBRÉE

COLLABORATION DES RIVERAINS DEMANDÉE

La saison nautique prendra bientôt fin et viendra le moment pour les riverains de remiser leurs embarcations et leurs quais.

Lors de cette opération, nous vous demandons de procéder à l'inspection de ceux-ci et de nous aviser, à l'aide de photos, si vous suspectez la présence de moules zébrées. Notez également le nom du cours d'eau où elles ont été observées.

Votre collaboration à la détection précoce des espèces exotiques envahissantes est très importante et nous vous remercions de votre coopération.

Merci de transmettre vos informations à :

direction@obvfleuvestjean.com



AVEZ-VOUS COMPLÉTÉ CE SONDAGE ?

Je vous invite tous et toutes à compléter ce sondage important sur les enjeux de l'eau, que l'OBVFSJ diffuse pour mieux connaître nos préoccupations et n'hésitez pas à partager ce sondage auprès d'autres riverains de Lac-Frontière et de Sainte-Lucie de-Beauregard.

Sondage en ligne à l'adresse suivante :

<https://forms.gle/HvGQFsW4yeUQUogCA>



« J'ai un excellent emploi,
ma famille d'accueil
m'a encouragée à
finir mes études. »



Devenez famille d'accueil
et changez la vie d'un jeune

www.cisssca.com/fa

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec 

COM-2022-090

ANNONCE IMPORTANTE!

Chères communautés de Sainte-Lucie et alentours,

Nous sommes actuellement confrontés à un défi dans notre **Projet-pilote à Sainte-Lucie-de-Beauregard**. À la suite d'un retrait préventif de la RSGE actuelle du projet, nous sommes à la recherche d'une nouvelle candidate exceptionnelle pour rejoindre notre équipe.

Pourquoi rejoindre notre projet-pilote?

- 🏠 Des locaux prêts à l'emploi sont déjà à disposition dans la municipalité.
- 🧸 Tous les meubles et jouets nécessaires sont déjà sur place.
- 😊 Une clientèle existante et même quelques inscriptions sur liste d'attente.
- 🤝 Un soutien exceptionnel du bureau coordonnateur de Montmagny.

*****OPPORTUNITÉ D'ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE.*****



**CANDIDAT(E)
RECHERCHÉ(E)!**

Prime de démarrage
de **3 500 \$**
salaire avantageux,
clientèle assurée et
soutien pédagogique

Bureau
coordonnateur
de la MRC
de Montmagny

**Projet pilote de responsable
en service de garde en communauté
dans les secteurs suivants :**
Sainte-Lucie-de-Beauregard.

monmetieraunsens.ca

Pour postuler ou obtenir de l'information,
communiquez directement avec
Valérie Cloutier, agente à la conformité.
valerie.cloutier@bcmontmagny.com
418-248-0506 poste 1

Nous lançons un appel à toute personne passionnée par la petite enfance et désireuse de faire une différence dans la vie des tout-petits de notre communauté. Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, êtes intéressé(e) par cette opportunité enrichissante, veuillez nous contacter dès que possible.

Ensemble, nous pouvons continuer à offrir un environnement d'apprentissage sûr et stimulant pour nos enfants. Nous vous remercions infiniment de votre soutien continu et de votre engagement envers la petite enfance. Ensemble, nous pouvons assurer un avenir radieux pour nos tout-petits.

ACTIVITÉS À VENIR!

ATELIERS SUR L'INTIMIDATION (AVEC DARLÈNE)

Les mardis 10 octobre + le 24 octobre 2023

De 10 h 00 à 13 h 30

Dîner sur place, dans la petite salle de la municipalité



Horaire des départs

EN VIGUEUR

Du lundi au vendredi (1^{er} départ)

- Départ de Saint-Just-de-Bretenières : 6 h 15
- Arrivée à Montmagny : avant 8 h
- Départ de Montmagny : 15 h 45

Du lundi au jeudi (2^e départ)

- 2^e départ de Saint-Just-de-Bretenières : 9 h 30
- Arrivée à Montmagny : 10 h 30
- Départ de Montmagny : autobus de 13 h (+ de 3-4 personnes) ou de 15 h 45

Le vendredi

- Départ à midi, **sur demande seulement**
- Départ de Montmagny à 15 h 45

Samedi et dimanche

- Départ de Saint-Just-de Bretenières : 9 h
- Départ de Montmagny : 15 h 45

Attention : Tarif spécial pour le week-end, seulement 5 \$ aller-retour !

Dans le cadre du projet « Bâtir des ponts » en collaboration avec l'ABC des hauts-plateaux, il s'agit de transport personnalisé qui se donne entre huit (8) municipalités du Sud.

Par exemple : Une personne de Sainte-Lucie qui aimerait rendre visite à une autre personne à Sainte-Apolline ou encore une personne désirant aller faire son épicerie à Saint-Fabien, au tarif de 5 \$ l'aller-retour. Un groupe peut également profiter du service pour, par exemple, aller marcher dans les sentiers à Sainte-Lucie.

Pour se rendre aux activités intergénérationnelles, le transport est gratuit.

TCA A 20 ANS!

À tous les 20 du mois jusqu'en décembre, le transport est gratuit pour tous!

Voir les détails à la page XX .



BESOIN DE BÉNÉVOLES – Sanctuaire de loups LUPO



LUPO est le premier centre d'éducation et d'observation de loups multifonctionnel de la région, et plus largement du Québec, Canada et Amérique du Nord avec des activités de plein air 12 mois par année. Le sanctuaire vise à offrir de l'écotourisme, de l'hébergement d'expérience, du contenu pédagogique, ainsi que des activités en plein air telles que la randonnée, la raquette, le vélo, des bains de forêt et plus encore dans un environnement naturel et faunique. Le sanctuaire de loups LUPO ouvrira ses portes au mois d'octobre 2023 et nous sommes en recherche de bénévoles. Venez faire la différence!

Si vous souhaitez vous joindre à nous pour aider avec la construction, les enclos, les sentiers, le terrain, les médias sociaux ou de toute autre manière, je vous prie de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante :

benevoles@sanctuairelupo.ca. Nous avons besoin de toute l'aide disponible pour ce projet de sanctuaire animalier qui fait la promotion de l'importance de la faune québécoise. Soyez les premiers à découvrir le Sanctuaire de loups LUPO ! Situé au Parc des Appalaches dans la MRC de Montmagny, au 139 Rang Saint-Jean, à Sainte-Apolline-de-Patton.

Dates auxquelles nous avons besoin de bénévoles :

Les 22-23-24-25 septembre ainsi que les 29-30 septembre et les 1-2-3 octobre.

La semaine de jour ou de fin de semaine – Faites-nous parvenir vos disponibilités, votre intérêt et votre champs d'habileté/vos talents et parlez-nous de vous.

Nos besoins sont :

- Finition du stationnement
- Aménagement des enclos de loups
- Fabrication des tanières des loups et plateformes
- Débroussaillage et identification des sentiers de randonnée
- Identification des Zone Zen

Pour plus informations luigimorabito@sanctuairelupo.ca ou benevoles@sanctuairelupo.ca



POLITIQUE FAMILIALE

Votre comité vous remercie d'avoir contribué à remplir notre sondage sur les services et les activités offerts dans notre municipalité. Maintenant, il est temps pour nous d'analyser tous vos commentaires pour pouvoir ainsi mettre en place des objectifs à réaliser et pour pouvoir obtenir des subventions dans le futur.

Statistiques à propos du questionnaire :

- 44 formulaires ont été remplis
- 59,2 % des répondants ont 55 ans et +



Nous vous aviserons des gagnants lorsque le tirage sera fait!

Votre comité

RENCONTRE D’AFFILIÉS

Prenez note que la prochaine rencontre aura lieu le :

VENDREDI LE 13 OCTOBRE 2023 À 13 H 30

Pour information, contacter Mme Marie-Paule Asselin au 418-223-3371.

La Fabrique vous informe...

... que suite au départ de monsieur Bruno Lachance dans ses fonctions, ce sera madame Mélissa Trépanier qui assurera la comptabilité et les autres tâches connexes.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

Présentement, les heures d'ouverture sont : le mardi de 8 h 00 à 17 h 00 & le mercredi de 8 h 00 à 16 h 00.



Casse-croûte chez Ding



RÉOUVERTURE BIENTÔT!

(Date à venir...)

Surveillez nos publications Facebook
/cassecroutechezding

HORAIRE SAISONNIER

Vendredi, samedi et dimanche
11 H 00 à 19 H 00



BIENVENUE AU MARCHÉ STE-LUCIE

VOTRE ÉPICERIE LOCALE

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche :	8 h 30 à 19 h 00
Lundi :	8 h 00 à 19 h 00
Mardi :	8 h 00 à 19 h 00
Mercredi :	8 h 00 à 19 h 00
Jeudi :	8 h 00 à 20 h 00
Vendredi :	8 h 00 à 20 h 00
Samedi :	8 h 00 à 20 h 00

À VENDRE / À LOUER / RECHERCHE

(sur le territoire de Sainte-Lucie)

- **Maison à vendre** au 83, rue Principale. S'adresser à monsieur Yves Dodier au (418) 834-2378. Si absent, veuillez laisser un message.
- **Terrain à vendre** de 3 587,8 m², lot #6 045 667, situé sur la rue Fleury. Contactez monsieur Pierre-Élie Bilodeau (418) 223-3104. Personne sérieuse seulement.
- **Maison de 2 étages à vendre** au 182, rue Principale, dans le village (anciennement Bar Beauregard et l'auberge de jeunesse). Terrain de 3 000 m². Consultez le site internet DuProprio pour toute information.
- **RECHERCHE ENTREPRENEURS** en construction de maisons, jumelés ou logements afin de les vendre ou de les louer. À cause d'une légère hausse de la demande, plusieurs personnes ont démontré de l'intérêt à s'établir ici. Si vous connaissez des entrepreneurs ou un contact qui pourraient nous aider, ils sont les bienvenus.



**** Si vous désirez placer une annonce, veuillez contacter la municipalité au (418) 223-3122 poste 1. ****

Horaire des messes d'octobre 2023

1 octobre	Dimanche	10h30	Lac Frontière	L'Ôtel (église)
8 octobre	Dimanche	10h30	Sainte-Lucie	À l'église
15 octobre	Dimanche	10h30	Saint-Just	A l'église
22 octobre	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église
29 octobre	Dimanche	10h30	Sainte-Lucie	A l'église

* Horaire sujet à changement...

Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial *

BOUES DE FOSSES SEPTIQUES SAINTE-LUCIE-DE-BEAUREGARD

Comme vous le savez, la 1^{re} tournée des vidanges de fosses septiques a été effectuée du 18 juillet au 28 juillet dernier. Cependant, un rapport a été envoyé à la municipalité concernant quelques adresses où il a été impossible de faire le travail. Une lettre sera envoyée sous peu à ces propriétaires.

LA MRC DE MONTMAGNY PRÉVOIT UNE 2^E TOURNÉE DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2023.

Nous désirons vous faire un rappel important pour bien identifier votre fosse ainsi d'assurer la sécurité des travailleurs :

- le **numéro civique** de la résidence doit être visible de la rue;
- les barrières doivent être laissées **ouvertes**;
- un **repère visuel** (ex.: piquet) doit être placé à l'emplacement de l'installation;
- l'entrée de la résidence doit être dégagée afin de permettre l'**accessibilité du véhicule** à la fosse;
- tout mobilier ou autre structure qui sont placés sur les couvercles doivent être enlevés avant l'arrivée des vidangeurs;
- **dégager un minimum de 20 cm (8 pouces) autour des couvercles**;
- les fosses avec des capuchons doivent être dévissées, mais non enlevées;
- aucun animal ne doit être à proximité.

Pour de plus amples renseignements, contactez Mme Bianca Deschênes, directrice générale, au 418-223-3122, poste 1.

FORMATION RCR

Comme vous le savez, les cartes RCR ont une fin. Il y aura une formation offerte les 30 et 31 octobre à Sainte-Apolline-de-Patton. Pour vous inscrire, appeler Mme Caroline Dagenais au (819) 573-2992 au poste #3327. Elle vous donnera tous les renseignements.

Fabrique de Sainte-Lucie-de-Beauregard

MESSAGE DE RECONNAISSANCE



En mon nom personnel et au nom de la Fabrique, je tiens à souligner la générosité de madame Susan Gonthier qui avait organisé une fin de semaine de dons de différents objets qui pouvaient avoir une seconde vie, permettant ainsi de ramasser des dons au profit de la Fabrique. À cette occasion, les personnes généreuses ont fait des dons pour une somme de 131,90 \$. Nous les remercions sincèrement de leur participation.

Je tiens aussi à souligner l'aide des sœurs de Susan qui l'ont aidé à organiser cette activité et il va de soi, de leur dire un sincère merci.

En terminant, je vous réitère que la Fabrique a besoin de l'appui financier de la communauté. C'est grâce à vos dons pécuniers et grâce aussi aux bénévoles qui participent à l'organisation des différentes activités que l'Église peut poursuivre sa mission de maintenir les services religieux dans notre paroisse.

Alain Robert

Président du Conseil de la Fabrique



Le Marché La chèvre et le chou vous invite à son
ASSEMBLÉE DE FONDATION

Judi le 26 octobre 2023 · 18 h
Salle multifonctionnelle, Cap-Saint-Ignace

-  Élection du conseil d'administration
-  Collations et breuvages servis



Journée virage numérique

12 octobre 2023

Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos solutions automatisées

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

Vous devez avoir en main votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

Ateliers disponibles sur rendez-vous !

10h30 : Siège social à Montmagny

10h30 : Centre de service Berthier-sur-Mer

14h : Centre de service Saint-Fabien-de-Panet

**Inscrivez-vous sur place ou contactez-nous
au sylvie.y.dumas@desjardins.com ou au
418-248-4884 poste 7672280**

 **Desjardins**^{MD}
Caisse de la MRC de Montmagny

Activité bénéfique au profit du Comité des loisirs de Sainte-Lucie

Dégustation bières et saucisses



Samedi 11 novembre, 17h30

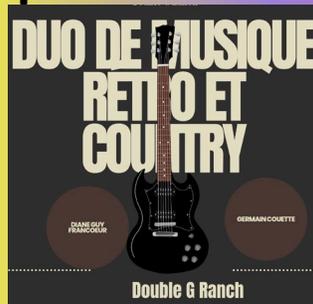
19, route des Chutes

Coûts à venir...

100 places disponibles



Soirée en musique à compter de 20h30



Service de bar sur place



Monstres recherchés

Pour activité d'halloween

Samedi 28 octobre

Masques et costumes fournis

Contactez le

Comité des loisirs de Sainte-Lucie

418 223-3122 ou 418 223-3305



LE SENTIER DE L'HORREUR

ZOMBIES, FANTÔMES ET DÉMONS VOUS ATTENDENT EN FORÊT !

MONSTRES, BOMBONS,
CHOCOLAT CHAUD
ET FEU DE CAMP...

HALLOWEEN

SAMEDI 28 OCTOBRE DÈS 19H

**ACCÈS PAR LE MONT SUGAR LOAF À SAINTE-LUCIE
PRENDRE LE RANG 6 OUEST ET LE CHEMIN DES LIMITES
SUIVEZ LES INDICATIONS...**



Un cerveau alerte

Par Valère Roseberry

1- Reconstituez le puzzle pour découvrir le mot.



Réponse : _____

2- Complétez chaque mot par une de ces couleurs :

ROUGE ROSE OLIVE NOIR MAUVE

BLANC BLEU GRIS VERT VIOLET

*Vous trouverez les réponses
à la page xx du journal
Le Beau Regard.*

a) Décou_____e

f) Gui_____

b) Arth_____

g) _____heur

c) _____onner

h) Ultra_____

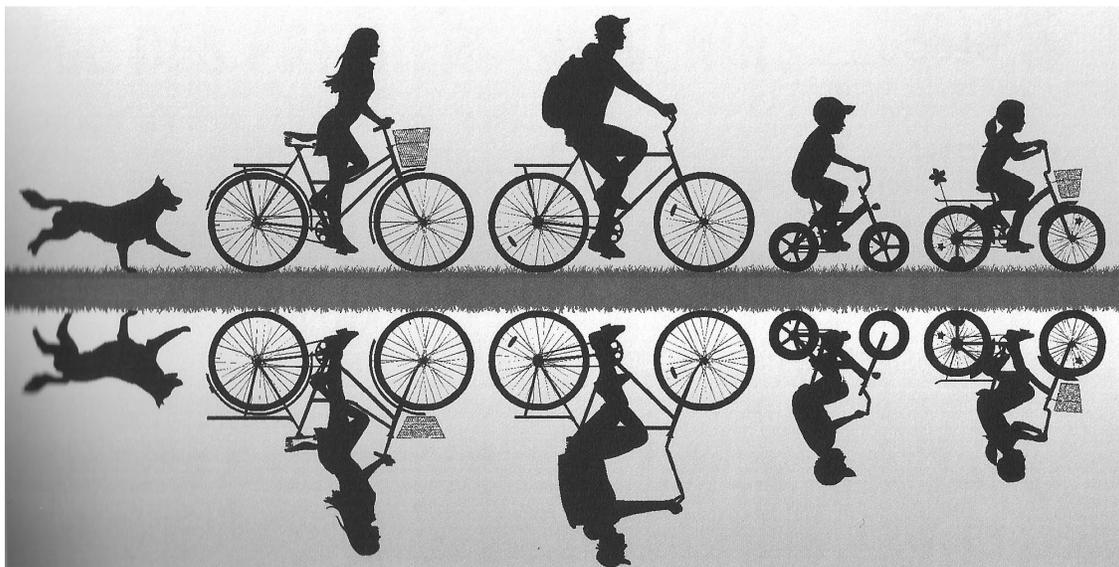
d) Baig_____e

i) _____raie

e) Ta_____r

k) _____aud

3- Trouvez les 7 erreurs entre cette photo et son miroir dans l'eau.



Rendez-vous de la ruralité 2023
Plusieurs projets d'envergure ont vu le jour dans la MRC de Montmagny
au cours des trois dernières années

Montmagny, le 14 septembre 2023 – Mis sur pause pendant trois ans en raison de la pandémie, le rendez-vous de la ruralité, organisé par la MRC de Montmagny, est revenu en force le 14 septembre dernier à L'Isle-aux-Grues. Lors de cette soirée, les maires, intervenants, promoteurs et partenaires, ont assisté à la présentation d'une quarantaine de projets majeurs réalisés sur le territoire au cours de 2020, 2021 et 2022.

Plusieurs des projets présentés lors de cette soirée ont bénéficié du soutien offert par les différents volets du Fonds régions-ruralité. Ce fonds du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en vigueur depuis 2020, se décline en quatre volets, soit le soutien au rayonnement, le développement local et régional des MRC, la Signature innovation et la vitalisation des milieux de vie.

Les réalisations marquantes ont été présentées aux invités sous les thèmes tourisme, loisirs et culture, services aux citoyens et reconversions de bâtiments, aide aux entreprises, immigration, offres de terrains résidentiels, ainsi qu'environnement et agroalimentaire.

C'est par le biais de ses services de développement que la MRC de Montmagny peut soutenir autant de projets. Qu'il s'agisse de la mise en place de vélos électriques au sein des municipalités, de l'agrandissement d'une bibliothèque ou encore de la construction de glissades d'eau, ce n'est pas l'envergure du projet qui est analysé, mais ce qu'il peut apporter à une communauté.

« Le rendez-vous de la ruralité, c'est NOTRE rendez-vous pour nous féliciter de nos bons coups, d'être fiers de tous ces projets qui sont possibles grâce à la collaboration entre les municipalités et partenaires, de la mobilisation des bénévoles et du milieu. Bref, le rendez-vous de la ruralité, c'est développer, vitaliser, être proactif, c'est travailler ensemble et rester toujours innovant! », de commenter avec enthousiasme, Mme Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny.

Mentionnons enfin que les projets qui voient le jour dans le cadre du rendez-vous de la ruralité ont comme objectif commun d'améliorer les milieux de vie, de dynamiser le territoire et sa communauté, de garder les familles dans la région et d'en attirer d'autres, d'offrir des services de proximité, et de miser sur le secteur du Parc des Appalaches comme destination touristique.

- 30 -

Source : Isabelle Normand | conseillère en communication | communication@montmagny.com |
418 234-6772.

Information : Daniel Racine | directeur général adjoint | dracine@montmagny.com |
418 248-5985, poste 324.



Bibliothèque municipale « La Bouquinerie »
21, route des Chutes, Sainte-Lucie-de-Beauregard
(418) 223-3122 poste 5, courriel : alabouquinerie@hotmail.com
Nicole Gautreau, responsable de la bibliothèque

Horaire

Mercredi de 18h30 à 19h30, jeudi de 13h à 14h
Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois de 15h30 à 16h30.

Capsule biblio-info « La Bouquinerie »

Échange de biens culturels du Réseau Biblio et Collection locale

Nous avons reçu un grand nombre de nouveaux documents, romans, documentaires, livres audio, bandes dessinées, albums jeunes, etc., le 25 septembre. À découvrir !

Collection locale

Plusieurs nouveaux livres ainsi que la revue Le Bel Âge se sont ajoutés à notre collection locale.

Nouvelle bénévole et nouvelle ouverture

Nous souhaitons la bienvenue à Marjolaine Roseberry qui s'est jointe à notre équipe de bénévoles. À partir du 15 octobre, la bibliothèque sera ouverte un dimanche par mois de 18h30 à 19h30. Pour les mois suivants, la date sera indiquée sur le calendrier du journal.

Tirage 1, 2, 3, prêts... Gagnez !

Chaque emprunt effectué à la bibliothèque entre le 14 et le 21 octobre donne une chance de participer au tirage. Tous les emprunts seront comptabilisés automatiquement via le système de la bibliothèque. Aucun bulletin de participation ne sera nécessaire.

Le tirage aura lieu mardi, le 25 octobre. Trois gagnants recevront un chèque-cadeau de 100\$ dans une librairie agréée de leur choix.

Semaine des bibliothèques publiques 2023

La 25^e édition de la semaine des bibliothèques publiques se tiendra cette année du **14 au 21 octobre** avec une toute nouvelle thématique :

Vous avez changé. Vos biblios aussi !

La thématique fait allusion à l'évolution du rôle social des bibliothèques publiques dans nos communautés. Ce service est essentiel auprès des collectivités et en tant que lieux d'apprentissage, les bibliothèques publiques sont nécessaires et elles sont une fierté pour la communauté.

Carte MUSÉO – Partez à la découverte de musée

À partir du 1^{er} octobre et jusqu'au 31 mai, vous pouvez emprunter la carte MUSÉO (pour 2 adultes et 2 enfants) comme un livre. Elle est dorénavant prêtée pour 14 jours et vous permet de visiter un musée gratuitement dont le Musée maritime à L'Islet-sur-Mer, le Musée de la civilisation à Québec, le Musée de la mémoire vivante à Saint-Jean-Port-Joli, entre autres.

Un nouveau musée s'est ajouté à la liste, le Musée Huron-Wendat à Wendake.

Votre bibliothèque vous souhaite un bon mois d'octobre !

*Nicole Gautreau, responsable
Gaston Roy, représentant municipal*

L'espérance, cette petite fille remplie d'espoir qui vient nous dire que le soleil brille pour tout le monde. Ça nous aide à vivre dans l'espoir car nous sommes heureux en vivant dans l'être en étant créatif au lieu de chercher son bonheur dans l'avenir qui ne satisfait presque jamais. Ce n'est pas facile d'être pleinement heureux et c'est pourquoi nous avons besoin de l'espoir pour continuer à avancer dans la vie malgré les incertitudes de toutes sortes. Cependant, notre petite sœur l'espérance est là pour nous ouvrir à des horizons d'espoir.

Donnez un sens à ma vie pour moi, c'est apporter de la douceur aux autres par l'écriture. Ça me fait du bien à moi aussi. Nous sommes plus grand si on se libère du regard des autres sur nous. C'est pourquoi c'est bon de choisir chaque jour de sa vie d'être bienveillant envers soi-même, en vivant des cœurs à cœurs avec notre chère petite sœur la très belle espérance, afin d'être toujours mieux avec soi-même. Chanter à tous les jours apporte calme, bonheur et santé. **Le plus difficile dans la vie c'est l'amour de soi.** Comment ont fait ça? Je n'en sais rien.

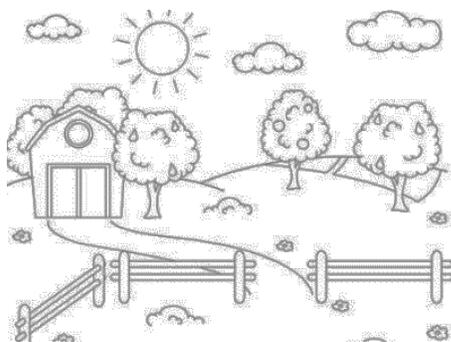
Prenons le temps de regarder la beauté à l'intérieur de nous. Il y a du bon et d'agréables surprises à découvrir. **Nous avons des forces insoupçonnées à l'intérieur** de nous qui nous aident à surmonter les moments qui sont moins faciles. Enlevons de nos cœurs ce qui nous empêchent d'être heureux en vivant dans l'espérance autant que possible. La vie c'est un cadeau de chaque jour. Alors, il faut **choisir d'être heureux à chaque seconde de notre vie.**

Je suis très reconnaissante pour tous les beaux moments de ma vie. J'ai eu des moments de paix et de plénitudes chez moi dans ma maison, ma forêt enchantée. Le silence et le bruit de l'aurore avec son lever du soleil radieux sans oublier mes chats et quelques petites bêtes sauvages. **Merci la vie de m'avoir donné** tout ça pendant une certaine période de ma vie. **La liberté.** J'apprécie vraiment les bons moments très différents et je veux croire que je pourrai devenir une centenaire joyeuse et faire une photo dans le journal le Beau Regard avec mes chers enfants.

Faire le grand ménage à l'intérieur de soi pour ne garder que ce qui est beau et utile. Comme notre grand ménage à l'automne à l'intérieur de notre maison nous gardons l'utile et le plus beau. N'oublions pas que **l'amour est fécond** tout comme la nature, il donne gratuitement. **Vivre c'est être toujours en chemin afin d'avancer à son rythme.** Avançons petit à petit dans l'espérance d'un automne qui revient dans la confiance. **Ce qui est semé maintenant demain fleurira** et nous en goûterons les fruits. Il faut garder l'espoir en des jours sereins. Vivons le moment présent avec amour.

Je suis très reconnaissante d'être vivante et assez en bonne santé pour faire mon ouvrage et ma routine habituelle. Merci!

C'est important de faire une grande place à l'instant présent. Le seul qui nous appartient.



Faire la paix en honorant de notre mieux notre vie. **Nous avons tous le droit de nous choisir à chaque jour en choisissant de vivre le plus possible dans la joie.**

Un très bel automne dans la beauté de la nature

Marie-Ange Rouillard autrice, écrivaine



La chèvre & le chou

MARCHÉ DE PROXIMITÉ • MONTMAGNY - L'ISLET

Marché La chèvre et le chou prend son envol!

Montmagny, le 30 septembre 2023 – Connus depuis mars 2021 sous son nom et image de marque actuels, le Marché La chèvre et le chou prend cet automne un nouvel envol. Supporté depuis ses débuts par les MRC de L'Islet et de Montmagny, l'OBNL tiendra le 26 octobre prochain son assemblée de fondation où un tout nouveau conseil d'administration sera créé. Tous les citoyens des MRC de L'Islet et de Montmagny sont invités à assister à cette assemblée. Une cotisation annuelle de 10\$, ou 80\$ à vie, sera demandée pour devenir membre du Marché. Un onglet est disponible sur le site web à cet effet. Ceux et celles qui désirent donner du temps sont aussi invités à contacter la coordination pour des opportunités de bénévolat.

Es-tu inscrit au marché ?

Toujours heureuse de compter de nouveaux abonnés, La chèvre & le chou maintient son concept de parrainage pour remercier sa fidèle clientèle et accueillir de nouveaux clients. Le concept est fort simple : les clients peuvent inviter leurs amis à adhérer au marché grâce à un lien de parrainage personnalisé disponible dans leur profil sur le site web. Les nouveaux adhérents qui se seront inscrits via un lien de parrainage et qui auront complété leur première commande recevront un code promo de 5\$ tout comme leur « parrain ». Il n'y a pas de limite au référencement par parrainage.

Plus accessible que jamais

Les gens de La Pocatière, Saint-Nérée, Saint-Pamphile et Saint-Vallier ont depuis peu leur propre point de chute parmi les 16 ouverts à l'année. Ce sont plus de 50 producteurs qui s'activent aux deux semaines pour offrir plus de 2000 produits frais et variés sur tout le territoire.

Des collaborations fructueuses

Au cours de l'été 2023, Le Marché a participé à deux initiatives offrant de nouvelles opportunités à ses producteurs. L'équipe a tout d'abord coordonné la création d'une boîte à lunch 100% locale pour une tournée médiatique, en collaboration avec le Musée Maritime du Québec. Une entente a ensuite été conclue avec Umano Medical pour un partenariat autour d'une offre de produits frais livrés sur le lieu de travail. Le personnel de l'édifice Amable-Bélanger à Montmagny bénéficient également de cette opportunité. Ces trois projets ont ainsi permis de faire connaître les producteurs inscrits sur La chèvre et le chou autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire.

Le Marché prépare en ce moment une offre de paniers cadeaux corporatifs en vue de la période des fêtes. Une belle idée pour donner local! Contactez-nous pour plus de détails.

Isabelle Lord-Fortin | Coordinatrice | La chèvre & le chou | 418-234-6642 | marche@lachevretlechou.ca
Lachevretlechou.ca

20 ans ça se fête en grand!

Fondé en août 2003, l'organisme
Transport collectif et adapté
de la MRC de Montmagny (TCA)
aura donc 20 ans en août 2023!

Pour célébrer cet événement comme il se doit,
TCA vous invite à essayer **gratuitement**
ses services le 20 du mois, sur tous ses circuits,
tant en transport adapté qu'en transport collectif :

- Dimanche 20 août : transports gratuits
- Mercredi 20 septembre : transports gratuits
- Vendredi 20 octobre : transports gratuits
- Lundi 20 novembre : transports gratuits
- Mercredi 20 décembre : transports gratuits

Tout ce que vous avez à faire est de téléphoner au
418 248-0445, poste 1, avant 15 h le 19 de chaque
mois (ou le vendredi précédent si le 20 tombe un
dimanche ou un lundi) et de réserver votre place!



418 248-0445
tcamontmagny.ca



**TRANSPORTS
GRATUITS
le 20 du mois**

**Tirage de
20 \$ par jour**

Tous les jours du mois d'août, TCA fera
tirer 20 \$ parmi ses clients (18 ans et plus)
qui auront utilisé ses services cette
journée-là. Vous n'avez rien à faire, le
tirage se fera par ordinateur tous les
jours à 15 h 30 et les gagnants seront
contactés par téléphone par un
membre de l'équipe TCA.

Bonne chance!



Un cerveau alerte - Réponses (p. xx)

1- PLATINE

2- a) DécouVERTE

f) GuiMAUVE

b) ArtROSE

g) BLANCheur

c) GRISonner

h) UltraVIOLET

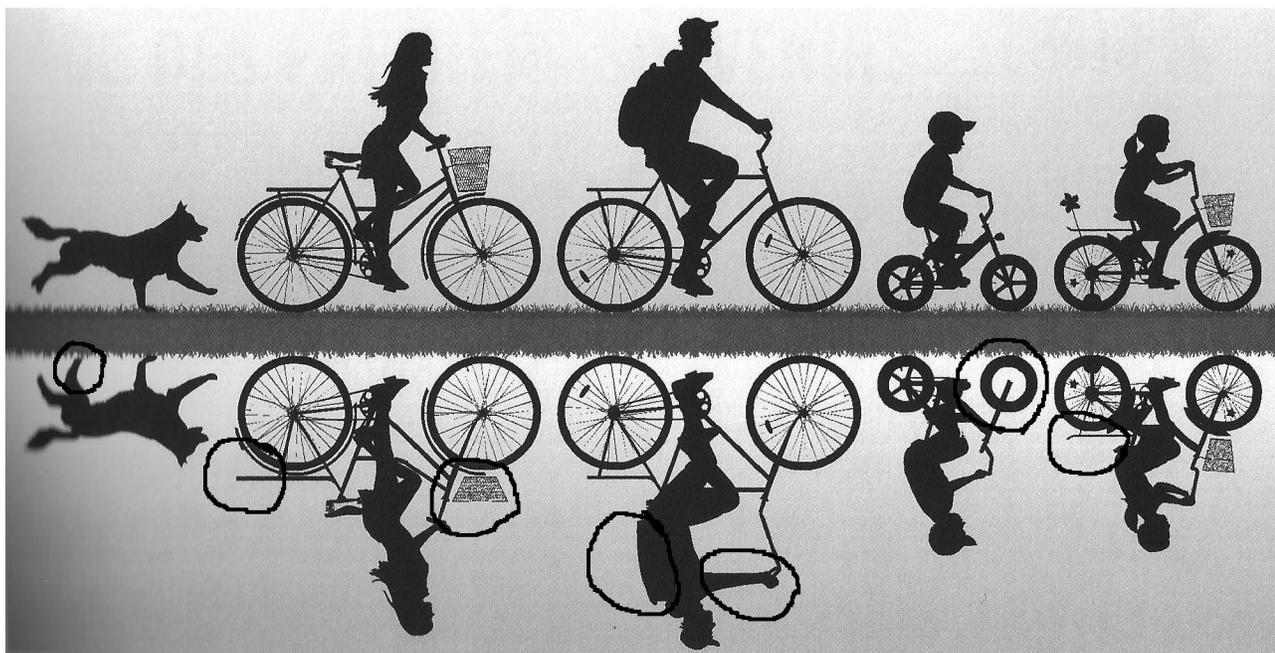
d) BaigNOIRe

i) OLIVERaie

e) TaBLEUr

j) ROUGEaud

3-



Merci !!!

Le Festival Sportif de Sainte-Lucie tient à remercier ses généreux commanditaires qui ont permis la réussite de la Course des petits billots !

Le Bistreau d'érable, le Casse-croûte Chez Ding, le Comité de Développement Économique, l'érablière La relève, Jérôme Bolduc, le Marché Ste-Lucie et le Salon Lynda.

LUTTE À LA PAUVRETÉ

La CDC ICI Montmagny-L'Islet dépose un mémoire

Saint-Jean-Port-Joli, 30 juin 2023 - Mardi le 20 juin dernier, la corporation de développement communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet a tenu un atelier réflexif visant à identifier les enjeux prioritaires de notre territoire face à la lutte contre la pauvreté, dans le cadre d'une consultation publique initiée par le gouvernement du Québec. L'exercice a permis à la CDC de rédiger un mémoire intitulé « Réflexion collective sur la pauvreté et l'exclusion sociale dans les MRC de Montmagny et de L'Islet », adressé à la ministre Rouleau, responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire.

Le processus a permis de réfléchir aux difficultés liées à la pauvreté, aux attentes du milieu communautaire et à la place de la participation citoyenne dans ce 4^e plan d'action gouvernemental. Les organismes communautaires, les équipes de travail, les conseils d'administration, les partenaires de la CDC, le Comité consultatif des résidents de la MRC de L'Islet ainsi que des citoyens impliqués des MRC de Montmagny et de L'Islet ont été invités à exprimer leur point de vue. Grâce à cet exercice, les 20 participant.es ont identifié quatre domaines d'intervention prioritaires pour notre territoire: l'éducation, le revenu et l'emploi, le transport et le logement.

Le mémoire est accessible sur notre blogue et sur le groupe Facebook appelé La CDC ICI Montmagny-L'Islet.

« L'atelier a bien su cerner nos ambitions face aux 4^e plan d'action. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pourra procéder à son élaboration en prenant en considération la réalité de notre région et



en comprenant les résultats tangibles que nous souhaitons constater sur notre territoire grâce aux solutions que nous avons proposées. » a mentionné Claire Jacquelin, codirectrice de la CDC ICI Montmagny-L'Islet au lendemain de cette consultation populaire.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | *Pour diffusion immédiate*

Le 14 octobre, le parc Saint-Nicolas sera le site de départ de La Grande marche de Montmagny

Montmagny, le 13 septembre 2023 — Dans un peu plus d'un mois, soit le samedi 14 octobre à 13 h, les citoyens de Montmagny et des environs auront de nouveau l'occasion de marcher ensemble 5 km au nom des saines habitudes de vie. Pour cette 6^e édition de La Grande marche magnymontoise, le comité organisateur, composé de la Ville, de la Société de développement économique, des Enfants d'cœur et du Groupe de médecine familiale de Montmagny, a décidé de modifier quelque peu sa formule pour être encore plus inclusif. Ainsi, un parcours alternatif de 2,5 km sera proposé aux participants désirant s'initier à l'évènement tandis que le coup d'envoi de la marche se fera à partir du parc Saint-Nicolas.

« Le Circuit énergie, parcours de 5 km rendu permanent et balisé à la suite de la première édition de La Grande marche, est toujours en fonction et prescrit par les médecins de famille. Mais après cinq années, nous souhaitons nous renouveler tout en mettant en valeur un autre joyau magnymontois : le parc Saint-Nicolas. En ayant comme point de départ et d'arrivée ce parc familial, nous donnerons l'occasion aux marcheurs de découvrir toutes les améliorations qui y ont été apportées au cours des dernières années. Et en offrant un parcours plus court, nous espérons du même coup aller chercher encore plus de jeunes familles et d'aînés », de confier Jean-François Roy, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à la Ville de Montmagny.

Nouveaux parcours, nouveau lieu de départ

Le 14 octobre, les marcheurs sont donc attendus au parc Saint-Nicolas dès 12 h 30 pour profiter de l'animation et recevoir gracieusement un cadeau-souvenir de l'évènement. Après un court échauffement, ils seront invités à effectuer, à leur rythme, le nouveau parcours de 5 km proposé à travers la ville qui empruntera notamment le Circuit des trois ponts. Ceux qui préféreront marcher le parcours de 2,5 km pourront le faire à même le parc Saint-Nicolas et s'initier aux divers plateaux sportifs en attendant le retour des autres participants.

Pour faciliter l'organisation de cet évènement, toutes les personnes intéressées sont encouragées à s'inscrire sur le site Internet onmarche.com, ce qui leur permettra du même coup de courir la chance de gagner l'un des 50 manteaux Grand marcheur. Par souci environnemental, on leur demande d'apporter leur gourde d'eau puisqu'aucune bouteille ne sera distribuée.

Rappelons que La Grande marche a été mise sur pied par le Grand défi Pierre Lavoie et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec pour sensibiliser la population aux saines habitudes de vie. La pratique de l'activité physique étant un traitement efficace pour prévenir plusieurs maladies, La Grande marche est un évènement prescrit par les médecins de famille qui est gratuit, ouvert à tous et qui se tient simultanément sur trois jours dans plus de 100 villes au Québec.

Source : Émilie Laurendeau | Ville de Montmagny | 418 248-3361, poste 2063





Capsule SQ

GARE À LA SURCHAUFFE

Les appareillages électriques

- Faites vérifier régulièrement les installations électriques par un maître électricien.
- Faites remplacer les appareillages trop vieux, endommagés ou non conformes.
- Remplacez les couvercles protecteurs des boîtes de jonction, des prises électriques et des commutateurs dès qu'ils sont endommagés.
- Évitez d'appliquer de la peinture ou tout autre produit sur les installations électriques.
- Ne dénudez JAMAIS les fils électriques
- Ne tolérez pas des fils électriques fixés par des clous ou tout autre moyen inadéquat. Utilisez des attaches prévues à cette fin.
- Faites installer le câblage électrique bien en vue de façon à ce que les rongeurs ne puissent l'atteindre, soit plus de 30 cm de toute surface pouvant leur donner appui. Si le câblage doit passer sur le côté d'une poutre, il faut respecter une distance de 10 cm à partir du dessus de la poutre.

L'entretien du panneau électrique

- Laissez toujours en place le couvercle protecteur du panneau électrique afin d'éviter les risques d'électrisation et d'empêcher la poussière et l'humidité d'endommager les contacts électriques.
- Serrez une fois par année les fusibles.
- Vérifiez occasionnellement les panneaux à disjoncteurs, car ils peuvent aussi se desserrer.
- N'appliquez pas de peinture sur le panneau électrique, car elle pourrait prendre feu si un incendie se déclarait.

Faites inspecter le panneau électrique par un maître électricien dès que vous emménagez dans une nouvelle demeure.

Remplacement d'un fusible ou d'un disjoncteur

- Si un fusible saute, vérifiez s'il n'y a pas trop d'appareils branchés sur ce circuit. Si c'est le cas, débranchez des appareils.
- Si un fusible saute sans raison apparente, ne le remplacez pas par un autre de calibre supérieur; communiquez plutôt avec un maître électricien.
- Évitez de remplacer un fusible ou un disjoncteur à la noirceur ni lorsque le plancher est humide, et évitez de toucher du métal.
- Ouvrez l'interrupteur principal (mettre la manette à OFF) avant de remplacer un fusible ou un disjoncteur.
- Ne remplacez jamais un fusible par une pièce de monnaie. N'utilisez jamais un bout de broche pour faire fonctionner un disjoncteur. Ce sont les fusibles et les disjoncteurs qui détectent les surcharges et empêchent le câble de prendre feu.



Me Mélyssa Talbot Blais

Séparation ou divorce– Qui gardera l’animal de compagnie?

Décembre 2015 a été un tournant majeur quant aux droits des animaux. En effet, la *Loi visant l’amélioration de la situation juridique de l’animal* a été adoptée. Cette *Loi* a eu comme impact notamment de modifier le statut de l’animal, mais aussi d’édicter un cadre statutaire afin d’assurer le bien-être et la sécurité des animaux.

Maintenant, le *Code civil du Québec* distingue l’animal d’un simple bien meuble et mentionne que ce dernier est plutôt un être doué de sensibilité qui a des impératifs biologiques.

Partant de cette modification législative, comment doit-on gérer la garde de l’animal de compagnie suivant une rupture? Force est d’admettre que dans l’état actuel de la jurisprudence québécoise, l’animal de compagnie est toujours considéré comme un bien meuble par les tribunaux, et ce, malgré la modification législative de 2015.

Ainsi, à l’heure actuelle, les tribunaux qui auront à trancher cette question chercheront à déterminer simplement qui est propriétaire de l’animal afin de déterminer qui en aura la possession.

Toutefois, comme l’interprétation des lois est en constante évolution, certains auteurs sont d’avis que cette façon d’interpréter la loi est vouée à changer.

Le docteur en droit Me Alain Roy qui est professeur titulaire à la *Faculté de droit de l’Université de Montréal* est de cet avis¹. Ce dernier considère que la notion d’impératifs biologiques pour l’animal devrait être comparable au principe de l’intérêt de l’enfant. Ainsi, lors de litiges en lien avec la garde de l’animal, le tribunal ne devrait pas trancher uniquement en faveur du conjoint propriétaire de l’animal, mais bien en fonction des impératifs biologiques de l’animal. Ces impératifs biologiques vont au-delà des besoins physiques et physiologiques de l’animal. On fait aussi référence à ses besoins comportementaux et sociaux.

À ce sujet, Me Roy mentionne que de plus en plus de lois étrangères attribuent au tribunal chargé de statuer sur les conséquences de la séparation conjugale le pouvoir de confier l’animal de compagnie au conjoint qui, sans en être le propriétaire, représente le meilleur choix pour l’animal.

Tous ceux d’entre vous qui ont la chance de vivre en présence d’un animal de compagnie à la maison savent à quel point ces êtres vivants ont des besoins sociaux et affectifs bien présents pour lesquels on se doit de porter une attention particulière.

¹ Alain ROY, *La garde de l’animal de compagnie lors de la rupture conjugale*, vol. 51, n° 1, RDUS, 2022, p. 249-263

Réflexion...

Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous. (Jean 3. 31b)

**Éternel, notre Seigneur ! que ton nom est magnifique par toute la terre !
(Ps :8. 9)**

Si peu...

Il faut si peu de place pour coucher un petit enfant, et cette place, le monde l'a refusée à Jésus. Le Créateur de l'univers, entrant dans les limites de l'espace et du temps, a été couché dans une crèche, une mangeoire pour le bétail (Luc 2. 7).

Pour reposer une tête fatiguée, il faut aussi bien peu de place. Même les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel, des nids. Le Fils de l'homme, lui, n'a pas eu de lieu où reposer sa tête (Luc 9. 58).

Pour mourir, le plus pauvre a un lit. À Jésus, on a donné une croix. C'est le supplice horrible et infamant qu'on a infligé au seul homme juste.

Avons-nous compris pourquoi, ou plutôt pour qui, le Fils de Dieu s'est engagé dans un tel chemin ? C'est pour vous et pour moi, par amour !

Et que nous demande-t-il en échange ? Rien, sinon notre confiance. S'il était demandé beaucoup d'activité aux hommes en échange du salut, Dieu ne serait pas juste, les personnes faibles ou handicapées seraient éliminées.

Beaucoup d'argent ? Les pauvres n'auraient rien à apporter. Une grande intelligence ou beaucoup de connaissances ? Les moins doués seraient exclus. Mais le peu qui vous est demandé – vous reconnaître perdu, accepter Jésus pour Sauveur, lui confier la direction de votre vie – cela est bien à votre portée. Pourquoi ne pas vous décider aujourd'hui ?



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418) 244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418) 249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

**Nous vous offrons gratuitement, le calendrier de la Bonne Semence.
Chaque jour, vous pourrez lire un message basé sur la bible. Vous n'avez
qu'à nous contacter pour en recevoir un exemplaire.
Cette offre prend fin le 15 novembre 2023.**

SAINTE-LUCIE

janvier '23

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	R 5	6	7
8	9	D 10	11	12	13	14
15	16	17	18	R 19	20	21
22	23	D 24	25	26	27	28
29	30	31				

février '23

D	L	M	M	J	V	S
			1	R 2	3	4
5	6	D 7	8	9	10	11
12	13	14	15	R 16	17	18
19	20	D 21	22	23	24	25
26	27	28				

mars '23

D	L	M	M	J	V	S
			1	R 2	3	4
5	6	D 7	8	9	10	11
12	13	14	15	R 16	17	18
19	20	D 21	22	23	24	25
26	27	28	29	R 30	31	

avril '23

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	D 4	5	6	7	8
9	10	11	12	R 13	14	15
16	17	D 18	19	20	21	22
23	24	25	26	R 27	28	29
30						

mai '23

D	L	M	M	J	V	S
	1	D 2	3	4	5	6
7	8	9	10	R 11	12	13
14	15	D 16	17	18	19	20
21	22	23	24	R 25	P 26	27
28	29	MD 30	31			

juin '23

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	R 8	9	10
11	12	D 13	14	15	16	17
18	19	20	21	R 22	23	24
25	26	D 27	28	29	30	

juillet '23

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	R 6	7	8
9	10	D 11	12	13	14	15
16	17	18	19	R 20	21	22
23	24	D 25	26	27	28	29
30	31					

août '23

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	R 3	4	5
6	7	D 8	9	10	11	12
13	14	15	16	R 17	18	19
20	21	D 22	23	24	25	26
27	28	29	30	R 31		

septembre '23

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	D 5	6	7	8	9
10	11	12	13	R 14	15	16
17	18	D 19	20	21	22	23
24	25	26	27	R 28	29	30

octobre '23

D	L	M	M	J	V	S
1	M 2	D 3	4	5	6	7
8	9	10	11	R 12	13	14
15	16	D 17	18	19	20	21
22	23	24	25	R 26	27	28
29	30	D 31				

novembre '23

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	R 9	10	11
12	13	D 14	15	16	17	18
19	20	21	22	R 23	24	25
26	27	D 28	29	30		

décembre '23

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	R 7	8	9
10	11	D 12	13	14	15	16
17	18	19	20	R 21	22	23
24	25	D 26	27	28	29	30
31						

D COLLECTE DE DÉCHETS
R COLLECTE DE RÉCUPÉRATION

M COLLECTE DE MONSTRES 30 MAI + COLLECTE DES DÉCHETS
M COLLECTE DE MONSTRES 2 OCTOBRE

P VIEUX PNEUS

Octobre 2023

<i>Dim</i>	<i>Lun</i>	<i>Mar</i>	<i>Mer</i>	<i>Jeu</i>	<i>Ven</i>	<i>Sam</i>
1 Monstres <i>MESSE</i> 10h30 à Lac-Frontière Église (Ôtel)	2 Bac vert <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé <i>MINI-PUTT</i> 18h30 <i>REUNION</i> 19h30 Conseil municipal	3 <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé	4 <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé <i>BIBLIOTHEQUE</i> 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 Noémie <i>MINI-PUTT</i> 18h30	5 <i>BIBLIOTHEQUE</i> 13h à 14h <i>JOUJOUTHEQUE</i> 18h30 à 20h École, local R-33	6 ☾ <i>ÂGE D'OR</i> 19h Charlemagne	7
8 <i>MESSE</i> 10h30 à Sainte-Lucie Église	9 ACTION DE GRÂCE <i>MINI-PUTT</i> 18h30	10 <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé <i>FRIPERIE</i> 12h30 à 13h30	11 Bac bleu <i>BIBLIOTHEQUE</i> 18h30 à 19h30 Sophie <i>MINI-PUTT</i> 18h30	12 <i>BIBLIOTHEQUE</i> 13h à 14h	13 <i>ÂGE D'OR</i> 19h Charlemagne	14 ●
15 <i>MESSE</i> 10h30 à Saint-Just Église <i>BIBLIOTHEQUE</i> 18h30 à 19h30 Marjolaine	16 Bac vert <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé <i>MINI-PUTT</i> 18h30	17 <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé	18 <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé <i>BIBLIOTHEQUE</i> 15h30 à 16h30 et 18h30 à 19h30 Carole et Nicole <i>MINI-PUTT</i> 18h30	19 <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé <i>BIBLIOTHEQUE</i> 13h à 14h	20 <i>BUREAU MUNI.</i> Fermé <i>RENCONTRE AFFILIES</i> 13h30 Salle communautaire <i>ÂGE D'OR</i> 19h Charlemagne	21 ☽
22 <i>MESSE</i> 10h30 à Saint-Fabien Église	23 <i>MINI-PUTT</i> 18h30	24 <i>FRIPERIE</i> 12h30 à 13h30	25 Bac bleu <i>BIBLIOTHEQUE</i> 18h30 à 19h30 Nicole <i>MINI-PUTT</i> 18h30	26 <i>BIBLIOTHEQUE</i> 13h à 14h	27 <i>ÂGE D'OR</i> 19h Charlemagne	28 ○ SENTIER DE L'HORREUR 19h (Voir page 25)
29 <i>MESSE</i> 10h30 à Sainte-Lucie Église	30 Bac vert <i>MINI-PUTT</i> 18h30	31 HALLOWEEN	<i>MINI-PUTT</i> 16 ANS ET +	Bacs vert et bleu : Au chemin le soir de la date indiquée pour cueillette le lendemain. Les roues vers la maison.	● Nouvelle lune ☽ Premier quartier ○ Pleine lune ☾ Dernier quartier	SALLE COND. PHYSIQUE sur demande au 223-3122 ou 223-3305.

Vous désirez faire paraître un événement au calendrier : 223-3305 ou m-enfin@sogetel.net avant le 15 du mois...